

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

PROJET JEUNESSE 2023 - 2027

Publié le 28/07/2023

ID : 081-200066124-20230710-195\_2023-DE



PROJET

JEUNESSE

11-25 ans



2023 - 2027

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
Contexte.....	4
Etat des lieux.....	5
Définition de la jeunesse.....	5
La démographie de notre jeunesse sur la CAGG.....	5
Structures Jeunesses de notre territoire.....	6
Les établissements scolaires.....	7
Les structures dites « de loisirs ».....	8
Gouvernance du projet.....	11
Le Copil jeunesse :.....	11
Objectifs.....	11
Recurrence.....	12
Le COTECH.....	12
Objectifs.....	12
Recurrence.....	12
Les Ateliers Jeunesse.....	12
Le comité partenarial de la jeunesse.....	12
Un responsable jeunesse.....	13
LES AXES DU PROJET.....	13
Favoriser une meilleure coordination des acteurs et de la transversalité pour une action jeunesse plus cohérente.....	13
Mise en place du comité partenarial de la jeunesse.....	14
Accompagnement des structures partenaires et des communes vers un développement des actions.....	14
Diagnostic de territoire.....	15
Favoriser l'autonomie et l'accès au droit.....	16
Soutenir les conditions d'accès à l'autonomie des jeunes.....	16
Habitat.....	16
MOBILITE.....	17
Formation.....	18
Proposer des espaces de rencontres jeunes et professionnels.....	18
Groupe de médiation.....	18
Un événement local autour des journées nationales de la jeunesse.....	19
PLAN D'ACTION.....	19

Les 11 – 17 ans ..... 19

Les 18 – 25 ans ..... 20

Objectifs ..... 20

Calendrier ..... 20

CONCLUSION ..... 21

## CONTEXTE

La communauté d'agglomération Gaillac Graulhet compte 74.286 habitants (*source INSEE, RP2019 exploitation principale au 01/01/2022*).

Les jeunes représentent 15.5% de la population de notre collectivité, soit 11.578 habitants âgés de 10 à 25 ans. C'est une population en augmentation mineure, mais constante depuis 2008.

Créée au 1.01.2017, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a adopté la compétence optionnelle « Action Sociale » par délibération du 18/04/2017.

Cette compétence comprenant les actions en faveur de l'Enfance, avec entre autres :

- La mise en place, gestion de services, accompagnement et soutien des actions en direction de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse : accueil de loisirs sans hébergement – ALSH (extrascolaires) situés sur le territoire et déclarés à la DDCSPP, accueillant des enfants de 3 à 17 ans durant les petites et/ou les grandes vacances scolaires, dont :
  - ⇒ Les ALSH communautaires situés Lisle-sur-Tarn comprenant un Accueil Jeunes
  - ⇒ Les actions menées par les ALSH associatifs.
- La coordination des différents acteurs de l'Enfance et la Jeunesse sur le territoire,
- L'accompagnement, le soutien et la mise en œuvre des actions menées par un ALSH ou un organisateur du territoire : les séjours de vacances et les chantiers loisirs jeunes.

Cette compétence en faveur de la Jeunesse sera complétée ultérieurement et fera l'objet d'une nouvelle délibération.

La compétence n'a jamais fait l'objet d'une définition délibérant sur l'intérêt communautaire et étant optionnelle.

La compétence Jeunesse représente un véritable enjeu territorial et ne peut être possible que si elle se structure à l'échelle du territoire pour faire face à une jeunesse aujourd'hui fracturée par les inégalités sociales, ouvrant des chemins contraires en fonction du milieu familial, du niveau de diplôme, du lieu de vie.

En 2023 et dans le cadre du renouvellement du Projet Educatif Communautaire au sein du schéma territorial Education-Familles, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet (CAGG) se saisit de l'enjeu que représente la jeunesse et fait le choix de s'engager à l'endroit des jeunes et de réajuster ses priorités, consciente que le travail ne pourra être efficient qu'avec la mobilisation de l'ensemble territoire, et soucieuse d'affirmer ces priorités partagées et soutenues par les communes.

Le projet Jeunesse s'adresse à l'ensemble des jeunes dans une perspective de solidarité, de cohésion sociale, d'engagement, de partenariat et de vitalité démocratique.

Ainsi, le projet jeunesse a 3 grandes visées :

- L'identification des sujets de travail prioritaire qui seront déclinés en plan d'action sur 3 ans et feront l'objet d'un suivi ad hoc en Atelier Jeunesse, auquel pourront être invités des partenaires.
- Il donne à voir l'existant, car de nombreuses actions sont déjà mobilisées mais elles sont si transversales qu'elles sont parfois peu lisibles.
- Il formalise des instances et d'espaces de travail en interne et avec nos partenaires, qui permettront de formaliser l'avancée du projet.

S'inscrivant dans la continuité du projet éducatif communautaire, il donne toute leur place aux associations mobilisables.

Dans un souci de cohérence et de pertinence, la communauté d'agglomération a fait le choix de créer un pôle Jeunesse, piloté par un responsable Jeunesse en poste depuis le 2 janvier 2023.

## ETAT DES LIEUX

### DEFINITION DE LA JEUNESSE

La jeunesse est à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Véritable passerelle elle marque une transition pouvant paraître compliquée et marquant souvent une difficulté à reconnaître cette population aux contours flous.

La jeunesse est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction identitaire de l'autonomie. Les rythmes et les caractéristiques de ce processus complexe sont variables selon les différents domaines qui concourent à définir les statuts et les rôles adultes. En même temps, la jeunesse est l'âge des classements sociaux et de la confrontation aux inégalités sociales. La jeunesse ne forme pas un ensemble homogène : elle est traversée par des différenciations sociales, liées tout particulièrement aux inégalités en matière de niveau d'études et de qualification.

Peut-on alors préciser les bornes d'âge qui encadrent la jeunesse ? La classe d'âge des 15-24 ans a longtemps été retenue, et l'est encore dans divers sondages ou enquêtes, pour délimiter cette période de la vie. Toutefois, afin de prendre en compte l'allongement de la jeunesse, l'Insee a repoussé la borne supérieure de cette périodisation pour adjoindre aux 15-19 ans et aux 20-24 ans la classe quinquennale suivante : 25-29 ans. L'extension à la fois sociologique et statistique des frontières de la jeunesse conduit donc à retenir 15 ans et 29 ans pour délimiter la jeunesse. A cela s'ajoute les pratiques des organismes de loisirs et de l'Education populaire qui font démarrer la jeunesse dès lors que nous sortons de l'école pour entrer dans le secondaire.

C'est donc en soi, une notion vague qui n'a de limite que celle qu'on lui donne. Accordons-nous alors pour entendre la jeunesse sur une période de vie allant de la sortie de l'école élémentaire jusqu'à l'entrée dans la vie active. Le sociologue Olivier Galland la définit comme ceci : « *La jeunesse est une classe d'âge réunissant l'enfance et l'adolescence (du début de la puberté à la majorité), auxquelles s'ajoute, dans les pays développés, une période entre la majorité et l'âge de 25 voire 30 ans durant laquelle les individus sont habituellement qualifiés de « jeunes adultes ».*

### LA DEMOGRAPHIE DE NOTRE JEUNESSE SUR LA CAGG

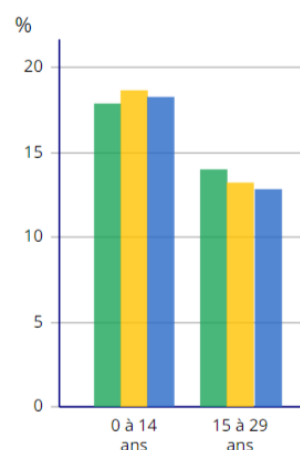
#### POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

2008 2013 2019

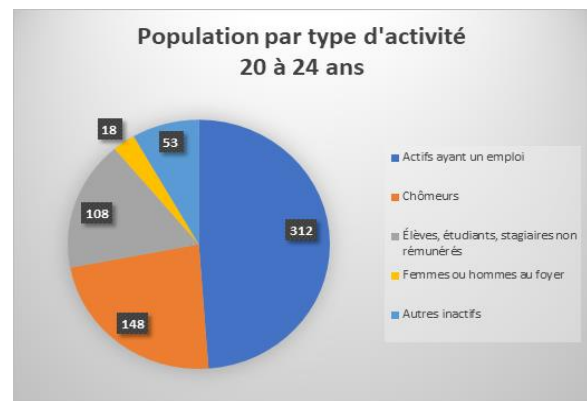
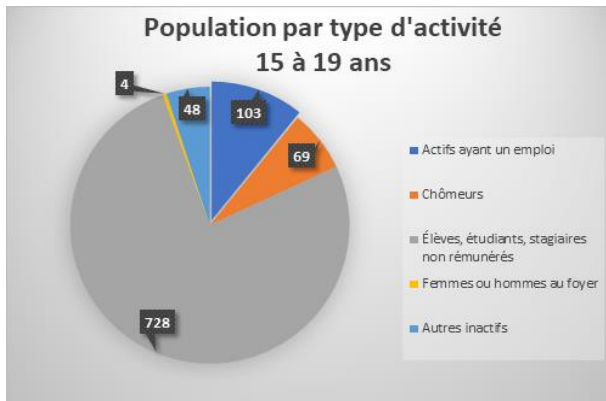
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Nous constatons que la population jeune est relativement stable depuis 2003. Toutefois si nous séparons les tranches d'âges, nous constatons que la population âgée de 15 à 29 ans est en légère baisse. C'est une tendance que nous observons au niveau national.

Le territoire de la communauté d'agglomération est attractif et idéalement placé sur l'axe Albi-Toulouse. C'est, paradoxalement, une explication quant à la baisse de la population des jeunes de 15 ans et plus. Ils sont en effet happés par la métropole toulousaine à la fois riche en



offres étudiantes et en opportunités professionnelles mais également présentant des atouts de proximité et de facilité d'accès aux droits, aux loisirs, à la culture.



5% des jeunes de 15 à 19 ans sont inactifs ; 7.26% sont au chômage.

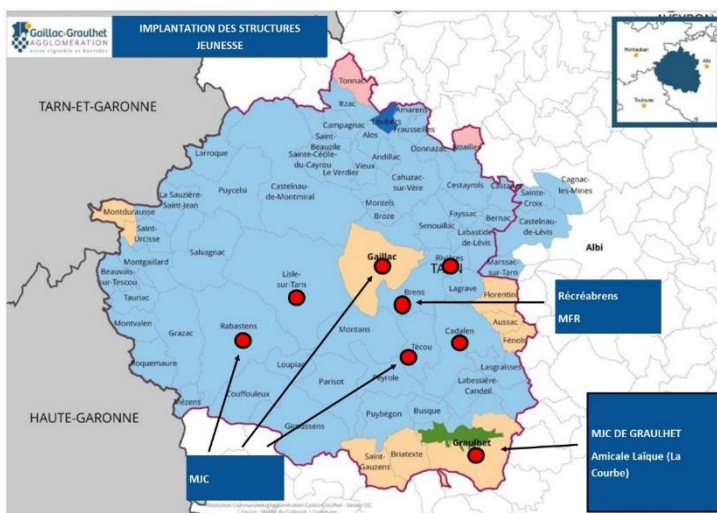
**Au total** 12.3 % des moins de 20 ans sont sans emplois et/ou inactif.

5.57% des jeunes de 20 à 24 ans sont inactifs ; 15.56% des jeunes de 20 à 24 ans sont au chômage

**Au total** 21.14% des 20 - 24 ans sont sans emplois et/ou inactif.

Sur l'ensemble du public jeunes on constate que 33.44% des jeunes sont dans une situation d'inactivité. La moyenne nationale est de 15,9%. Cette situation est préoccupante et démontre l'importance d'entamer des réflexions et de proposer des pistes d'actions autour de l'emploi et de la formation.

## STRUCTURES JEUNESSES DE NOTRE TERRITOIRE



Aujourd'hui, sur le territoire de notre collectivité, plusieurs structures accompagnent notre jeunesse. Elles sont toutes soit associatives, soit communales.

Le constat établit que nos ados de 11 à 17 ans sont mieux représentés et profitent d'une offre de loisirs et d'accompagnement satisfaisante.

Dès la majorité, la jeunesse de notre territoire devient quasiment invisible. Les structures de loisirs les voient partir et aucune autre ne prend le relais. Notons toutefois le

travail mené par les Missions Jeunes qui arrivent à les raccrocher par des dispositifs d'aide et d'accompagnement à l'autonomie. Elles garantissent une aide dans toutes les démarches relatives à l'emploi et à la formation.

## LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

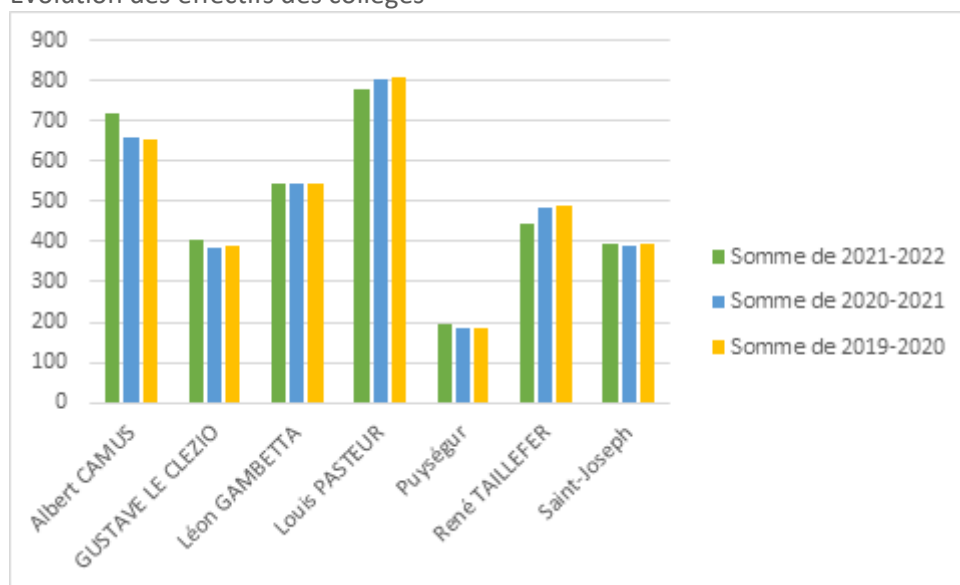
La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet est bien pourvu en offre éducative. En effet, 8 collèges et 3 lycées sont présents sur le territoire.

### LES COLLEGES

8 collèges sont présents. Ils sont répartis sur 4 communes :

- Gaillac :
  - 2 collèges publics : René TAILLEFER (443 élèves\*)  
Albert CAMUS (720 élèves\*)
  - 2 collèges privés : Saint-Joseph (397 élèves\*)  
Collège Montessori (11élèves)
- Rabastens :
  - 1 collège public : Léon GAMBETTA (542 élèves\*)
  - 1 collège privé : Puységur (195 élèves\*)
- Lisle-sur-Tarn :
  - 1 collège public : Jean-Marie GUSTAVE LE CLESIO (404 élèves\*)
- Graulhet :
  - 1 collège public : Louis Pasteur (781 élèves\*)

Evolution des effectifs des collèges



Seul deux établissements voient leurs effectifs augmenter. Dans la globalité, ils ont une tendance à la baisse. Pourtant la population est en constante progression depuis 1982.

\*(source Annuaire de l'Education)

Les lycées

3 lycées sont implantés sur 2 communes :

- Gaillac :
  - 1 lycée public : Lycée Victor Hugo (enseignement général et technologique) 1205 élèves\*
  - 1 Lycée Privé : Lycée Saint-Joseph (enseignement général) 338 élèves\*
- Graulhet :
  - 1 lycée public : Lycée Clément de Pernille (enseignement professionnel et une filière générale dès la rentrée 2023) 122 élèves\*

\*chiffres des effectifs de 2019-2020 (source Annuaire de l'Education)

Les 2 lycées publics proposent un internat, permettant d'accueillir des jeunes hors territoire. Ces jeunes sont présents toutes les semaines et susceptibles de fréquenter également les structures jeunes.

Les effectifs de ces établissements connaissent une baisse. Toutefois, 97% des jeunes de plus de 14 ans sont encore scolarisés selon les données INSEE. C'est une tendance positive qui démontre l'envie et l'engagement des jeunes pour leurs études.

---

## LES STRUCTURES DITES « DE LOISIRS »

---

### L'ACCUEIL JEUNE DE LISLE-SUR-TARN

Fréquentation : de 15 jeunes à 24 jeunes

L'accueil jeune est implanté sur la commune de Lisle-sur-Tarn dans une annexe du château Bellevue. L'implantation de l'accueil jeune fait suite au transfert du secteur jeunes de la MJC à la collectivité. C'est un ALSH à destination des 11-17 ans. Son objectif est d'impliquer la jeunesse dans leur projet, de dynamiser l'action jeunes au sein du territoire et d'accompagner son public dans la démarche de projet.

Il fonctionne, en temps normal, les mercredis après-midi de 12h à 18h30, les vacances scolaires de 10h à 18h30.

Certaines soirées sont proposées le vendredi et une soirée par semaine durant les vacances.

Une permanence a lieu au collège sur le temps méridien une fois par semaine.

L'accueil jeune propose également un projet passerelle en lien avec les enfants de l'école de Lisle-sur-Tarn se préparant à aller au collège pour faciliter la transition.

Aujourd'hui, l'accueil Jeune doit être restructuré. Pourtant un vrai besoin est existant auprès de la jeunesse Lisloise. En septembre 2023, la commune récupère la compétence jeunesse et la gestion de cet accueil. Le responsable jeunesse l'accompagne dans l'écriture et la mise en place de leur nouveau projet.

---

### LES MJC

A ce jour, 4 MJC portent des projets et des actions en direction de la jeunesse : La MJC de Gaillac, la MJC de Graulhet, la MJC de Técou et la MJC de Rabastens.

Les MJC offrent à la population, jeunes et adultes, une multitude d'activités, des lieux partagés, encadrés par des professionnels de l'animation et/ou des intervenants professionnels selon l'activité.

Les MJC considèrent les animations « jeunes » comme un domaine prioritaire. Pourtant, elles sont encore trop souvent dans des propositions dites de « consommation » et ne portent que très peu de projet jeunes élaborés pour et par les jeunes eux-mêmes. Il manque du temps passer hors les murs pour aller chercher les jeunes qui ne viendraient pas d'eux-mêmes. Nous les accompagnerons vers une animation de pied d'immeuble, et encouragerons à aller à leur rencontre afin de faire de la médiation.

Cette démarche n'est pas encore dans leur culture. Elles sont en train de définir les processus pour tendre et aller vers cette nouvelle manière d'envisager leurs actions.

Les MJC de notre territoire font toutefois un très bon travail. Elles s'inscrivent pleinement dans une démarche éducative.

---

### LA MJC GAILLAC

Fréquentation moyenne : 60 jeunes

Un projet d'information jeunesse a été créé en 2022, les retours sont positifs. Une volonté d'élargir les activités en direction des 18 – 25 ans. Il faudra proposer un accompagnement pour installer et aller chercher les dispositifs existants et créer du projet.

- Actions :
- Séjours courts



- ALSH Vacances
- Samedi (48 jeunes accueillis)
- Chantier loisir (3/an)
- Accompagnement à la scolarité 2/semaines (12 jeunes)
- Fais ton live
- Service civique européen

---

#### LA MJC DE RABASTENS

Fréquentation moyenne : 30 jeunes/jour

C'est une MJC en pleine forme porteuse de projets en direction des moins de 17 ans.

Actions :

- Séjours été
- Chantier loisir (18 jeunes)
- Accueil péri et extrascolaire (25 jeunes/ jour sur trois tranches d'âge 11-12, 12-14, 14-18 ans)
- Action d'autofinancement des séjours
  
- Groupe « d'ambassadeurs » des programmes conçus par et pour les jeunes.

---

#### LA MJC DE GRAULHET

Fréquentation moyenne : entre 15 et 45 jeunes

La MJC de Graulhet accueille majoritairement un public dit en « difficulté sociale » issu du QPV. Se pose alors une question de mixité sociale qui toutefois tend à se développer positivement mais de façon encore trop anodine. La MJC de Graulhet fonctionne bien autour de beaux projets d'envergure, comedia et le fablab en sont deux exemples. Les projets participatifs fonctionnent particulièrement avec les « grands ados » (16-18ans).

Actions :

- Accueil de loisirs tous les soirs de 16h à 19h
- Mercredis 13h30 – 18h00
- 1 samedi sur deux
- Vacances
- Soirées
- Accompagnement à la scolarité (70 collégiens et 8 lycéens)
- Information jeunesse

---

#### MJC DE TECOU

Fréquentation moyenne : 35 jeunes

- Chantier loisirs
- Accueil lycéens et collégiens + CM2
- Soirées

---

#### 1,2,3 FAMILLES A CADALEN

Fréquentation moyenne : 24 jeunes

Actions :

- Séjour
- Chantier loisir
  
- Actuel ponctuel autour de deux groupes : Les Ados'Minos (12 jeunes de 12-13 ans)  
Les Ados'Rables : (12 jeunes de 14-15 ans)

- Rencontres ponctuelles le weekend pour récolter des fonds lors d'évènement locaux.

L'accueil jeune est existant mais nous pouvons dire qu'il ne répond pas pleinement aux attentes et besoins des jeunes. Il n'y avait en 2021 pas de local rendant les rencontres difficiles.

---

#### RECREABRENS

Fréquentation moyenne : 30 jeunes

Un accueil fonctionnant plutôt bien avec un effectif cohérent avec leur projet. Aujourd'hui, il n'y a pas d'accueil dédié à la rencontre du public jeune.

Actions :

- Un accueil jeune 1 vendredi sur 2
- Toutes les 1ères semaines de vacances
- Mini-Séjour l'été

---

#### LES ELFES DES VIGNES A RIVIERES

Fréquentation moyenne : 15 jeunes

L'accueil jeunes devait ouvrir en juillet 2021 suite à une demande et un besoin. Aujourd'hui pas d'offre permanente sur l'année mais des actions ponctuelles.

Actions :

- 1 séjour été depuis 2019
- Accueil ados toutes les 1ères semaines de vacances + juillet

# PROJET JEUNESSE : UNE AMBITION DE TERRITOIRE

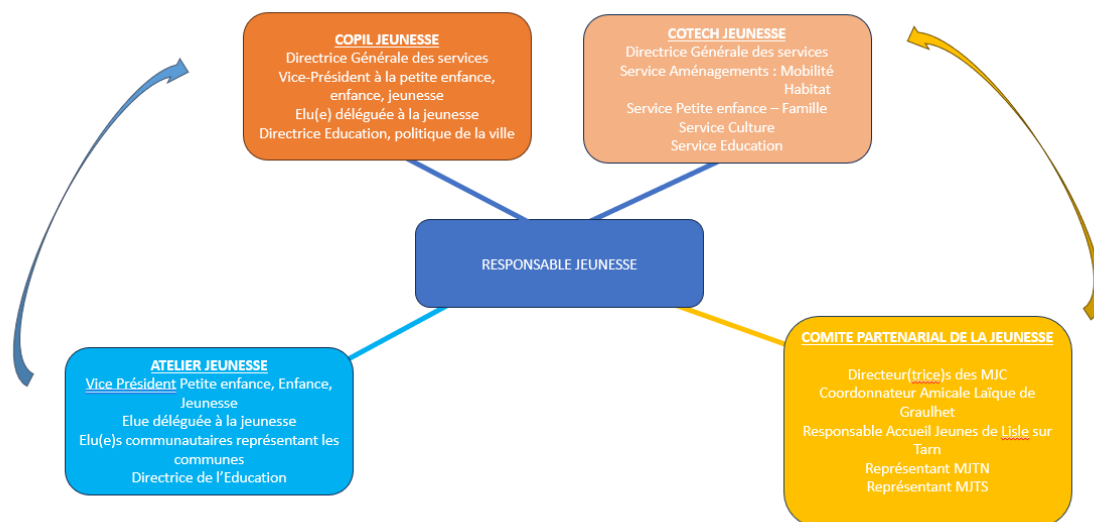
2023, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet prend toute la mesure de sa jeunesse et a conscience du travail qu'il faut apporter en direction de ce public. Nous définissons deux tranches d'âges :

- Les 11 – 17 ans
- Les 18 – 25 ans

Deux tranches représentant des populations différentes aux besoins et aux attentes distincts. En effet, un adolescent ne vit pas son territoire comme un jeune adulte. Si les premiers connaissent une période de transition ; l'adolescence est une phase riche en émotions parsemée de hauts et de bas. Cette période délicate remplie de changements est celle au cours de laquelle le jeune bâtit pas à pas sa personnalité et son autonomie. Les seconds, eux, construisent déjà leur avenir en se dirigeant vers des études et/ou une entrée dans la vie professionnelle. Cette jeunesse est un puissant vecteur de transformation, les jeunes remodelent la société, dans laquelle ils entrent, en faisant émerger des enjeux parfois longtemps ignorés.

Par ce projet, la CAGG établit un nouvel élan, un nouveau cadre de référence qui fixe le cap de son action.

## GOVERNANCE DU PROJET



Un projet ne fonctionne que s'il est défini par une gouvernance claire.

Ainsi 3 entités seront créées :

### LE COPIL JEUNESSE :

Le copil s'assurera du suivi de l'avancement du projet.

### OBJECTIFS

- S'assurer que le déroulement du projet est en accord avec les objectifs définis.

- Suivre la progression du projet par rapport aux grandes étapes du calendrier et des échéances.
- Arbitrer sur les sujets bloquants et impactant le déroulement du projet
- Affecter les ressources nécessaires à la progression du projet

---

#### RECURRENCE

Le copil se réunira 3 fois par an.

#### LE COTECH

Le COTECH jeunesse assurera le suivi opérationnel du projet et mettra à jour la transversalité du projet.

---

#### OBJECTIFS

- Suivre la réalisation des tâches opérationnelles du projet.
- Identifier et lever les difficultés techniques.
- Prises des décisions relevant de sujets opérationnels et fonctionnels,
- Coordination des équipes opérationnelles (attribution et priorisation des tâches, disponibilités, calendrier...)
- Accompagnement des équipes sur les difficultés opérationnelles, et remontée d'alertes au COPIL en cas de nécessité

---

#### RECURRENCE

Le COTECH se réunira 5 fois par an.

#### LES ATELIERS JEUNESSE

Les Ateliers jeunesse se réunissent tous les trimestres.

Ils regroupent un cortège d'élus représentant l'ensemble du territoire de la collectivité.

Animé par le responsable jeunesse, ils ont pour objectif de définir les orientations du projet, les affiner et faire remonter les besoins émanant du territoire.

Ils sont le rail sur lequel le projet trace son chemin.

#### LE COMITE PARTENARIAL DE LA JEUNESSE

Une des fonctions principales du responsable jeunesse résidera à coordonner les actions Jeunesse en lien avec les partenaires.

Pour cela, il sera mis en place un comité partenarial qui aura lieu tous les trimestres. Celui-ci réunira l'ensemble des responsables de structures jeunesse et des représentants d'institutions (Mission locale, PAEJ...) du territoire.

Elle sera animée par le responsable Jeunesse, et aura pour objectifs :

- **D'informer** sur l'actualité de la CAGG, les appels à projets, les dispositifs...
- **De partager** les ressources
- **D'envisager** des liens inter structures

- **D'aborder** des sujets sensibles et apporter des solutions
- **D'inviter** des intervenants (selon les thématiques)
- **D'analyser** les pratiques professionnelles
- **De faire un point** sur les projets menés
- **D'échanger**

Elle sera l'occasion, pour chacun, de se rencontrer, mieux se connaître et créer du lien.

## UN RESPONSABLE JEUNESSE

Il aura pour mission d'assurer la médiation, la coordination, de proposer et d'accompagner des actions jeunes sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, à savoir :

- Il accompagnera les structures dans leur projet,
- Il sera le lien avec la CAGG,
- Il assurera la coordination des accueils jeune de la collectivité,
- Il sera l'interlocuteur privilégié avec les structures, les communes et les élus.

Il devra se positionner comme un garant des valeurs de la CAGG et du Projet Educatif Communautaire.

Après avoir fait un diagnostic de territoire sur l'offre Jeunesse, il rencontrera les partenaires afin d'aborder ensemble les souhaits, les commandes, les projets émanant de la CAGG. Il sera pour eux une personne ressource.

Il se rapprochera également des communes. Un point sera fait sur les propositions d'actions en direction de la jeunesse. Il tâchera, avec elles, d'établir un état des lieux, de proposer et de questionner les jeunes sur leurs envies, besoins et demandes afin d'avoir une photographie claire au plus près du terrain.

Le responsable jeunesse élaborera une dynamique d'intervention avec les partenaires en direction de la jeunesse. Il sera une ressource pour porter les dossiers et accompagner les acteurs à trouver des financements, à se rapprocher des institutions. Il sera une aide pour l'élaboration et le montage des dossiers et de projets.

Il devra être un interlocuteur privilégié. C'est une mission prioritaire du poste, qui portera sur son rôle de « pivot » entre les demandes des élus, les agents, les structures jeunesse, les partenaires et le public jeune.

Il devra faciliter les échanges et répondre aux attentes.

## LES AXES DU PROJET

- Favoriser une meilleure coordination des acteurs et de la transversalité pour une action jeunesse plus cohérente.
- Favoriser l'autonomie et l'accès au droit
- Proposer des espaces de rencontres pour et avec les jeunes et/ou pour et avec les professionnels.

## FAVORISER UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTEURS ET DE LA TRANSVERSALITE POUR UNE ACTION JEUNESSE PLUS COHERENTE

Le champ de la jeunesse touche à une multitude de domaines et les actions portées par la collectivité s'égrènent de fait sur différents segments de sa politique publique.

***Un projet Jeunesse n'a d'intérêt que dans une approche transversale qui, à tout le moins, rassemble et donne à voir l'engagement de chacune des directions au service d'un public commun.***

Cela a été dit, les associations sont des partenaires historiques de travail avec les jeunes. Le territoire de la CAGG est maillé d'une multitude d'équipements, d'acteurs et actrices du monde associatif. Cette politique s'appuie sur la force du terrain et met en avant les valeurs d'éducation populaire, humanistes et progressistes, que l'univers associatif contribue à véhiculer. Conçues comme des lieux de démocratie et de citoyenneté, les associations d'éducation populaire et de jeunesse poursuivent des objectifs communs avec la collectivité et sont, à ce titre, des partenaires indispensables.

Au-delà de ce maillage associatif, notre territoire dispose de plusieurs structures institutionnelles indispensables et permettant un accompagnement de notre jeunesse au-delà de 17 ans. Il paraît alors important qu'elles soient associées à ce projet et que les liens se forge dans la confiance et dans l'intérêt de notre public commun.

---

#### MISE EN PLACE DU COMITE PARTENARIAL DE LA JEUNESSE

Présenté précédemment, le comité partenarial de la jeunesse et un maillon essentiel de ce projet.

Déjà réunis à deux reprises, il était très attendu par nos partenaires et répond à un vrai besoin de ceux-ci. En effet, Il permet un espace de rencontres régulières et ainsi entretenir le lien entre eux et avec la collectivité. Il assure également, de façon très factuelle, une participation active à la politique jeunesse locale. Les partenaires ne sont plus que des acteurs de terrains mais des acteurs du projet.

---

#### ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES PARTENAIRES ET DES COMMUNES VERS UN DEVELOPPEMENT DES ACTIONS

L'idée de cet accompagnement est de proposer aux structures Jeunesse de notre territoire un soutien dans le développement de leurs projets, qui portera sur :

- La méthodologie de projet
- Le soutien à la recherche de financement
- Le montage des dossiers de subvention
- Un lien vers les dispositifs et les partenaires qui les portent
- La formation à la notion de parcours

---

#### METHODOLOGIE DE PROJET ET FINANCEMENT

L'expertise apportée par le responsable jeunesse pourra être dédié à soutenir les structures jeunesse dans l'ingénierie de leur projet. Nous gagnerons ainsi en qualité pédagogique et cohérence territoriale. L'équité de l'offre devrait être une norme pour que notre jeunesse est la possibilité d'avoir accès à la même qualité de service qu'elle soit à Puycelsi comme à Gaillac ou Graulhet.

Une proposition sera faite directement aux communes souhaitant développer une action jeunesse. Le responsable jeunesse ira rencontrer chaque commune pour recueillir leurs demandes et faire un état de lieux de leurs besoins. Le responsable Jeunesse accompagnera alors le projet de l'idée à l'exécution.

Il devra être force de proposition et porteur de solutions viables. Il pourra accompagner voire former les équipes aux particularités d'un accompagnement d'un public « jeune ».

La compétence jeunesse est partagée entre communes et communauté d'agglomération. Le développement de cette politique devra être portée par les communes, il faudra alors proposer un accompagnement vers des solutions de financements.

---

## LA FORMATION A LA NOTION DE PARCOURS

Maria EUGENIA LONGO, professeure à l'INRS du Canada pose cette question : « *Comment éviter de réifier la réalité mouvante des cheminements des jeunes et ne pas la simplifier ?* » (Les parcours de vie des jeunes comme des processus, 2016, les cahiers dynamiques)

En effet, il ne faudrait pas considérer un jeune sur un temps T en ne regardant que son point de départ ou celui de son arrivée. Il faut le considérer dans un parcours global, un chemin pour envisager l'individu dans son tout et aborder l'accompagnement avec l'ensemble de « co-éducateurs ».

Nous proposerons donc une sensibilisation sur cette question en programmant plusieurs séquences dans une approche orientée du changement.

---

## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Un diagnostic de territoire est en cours de réalisation.

Il sera une photographie de la population des 11-25 ans de la CAGG. Grâce, entre autres, aux dernières données de l'INSEE nous pourrions analyser et projeter la typographie du public cible.

Il dressera un état des lieux de toutes structures et institutions en direction de la jeunesse. Il mentionnera leurs effectifs, les tranches d'âge, les projets et les actions.

Grâce à un questionnaire pour la jeunesse, le diagnostic proposera de comprendre et de relever les besoins, les attentes, les habitudes et les origines de la jeunesse de notre collectivité.

Ce diagnostic permettra de savoir si les politiques éducatives et sociale actuelles conviennent aux jeunes. Les élus et acteurs peuvent ainsi appréhender les enjeux et problématiques en matière de politique "Enfance Jeunesse". Ils prennent ainsi conscience des besoins de la population jeune et de la réalité du terrain.

A terme, l'objectif consiste à adapter ou à réajuster la politique "Jeunesse locale", à enrichir et à parfaire l'offre existante afin de la faire correspondre aux besoins de la population jeune (jusqu'à 25 ans révolus).

En s'appuyant sur des données tangibles et en initiant des temps d'échange et de concertation, nous allons élaborer un état des lieux "Jeunesse" complet et précis, centrée autour de l'analyse de l'offre et des besoins.

La méthodologie s'appuiera sur une démarche participative, sollicitant l'avis des principaux concernés (parents, jeunes...), et mobilisant les acteurs locaux pour mettre en relief les enjeux propres au territoire.

Un questionnaire à été travaillé et sera proposé à notre public cible via les ENT des établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré, les MJC, Missions Locales et sur le site de la communauté d'agglomération.

Il abordera en 33 questions, six thématiques :



## FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ACCES AU DROIT

L'autonomie des jeunes, qui dépend nécessairement de leur capacité à accéder à leurs droits, recouvre une multitude de sujets, au nombre desquels le logement, l'emploi, la santé, la mobilité, La formation ... ce qui complexifie son appréhension globale.

**La jeunesse est un sujet transversal par essence.** Il faudra mobiliser les services pertinents pour qu'ils participent à ce projet et deviennent membre du COTECH.

## SOUTENIR LES CONDITIONS D'ACCES A L'AUTONOMIE DES JEUNES

En conduisant des actions spécifiques qui relèvent de ses domaines de compétence et viennent agir sur les parcours d'autonomisation des jeunes.

C'est en ce sens que la CAGG organise des ateliers jeunesse travaillant actuellement sur un plan "apprentissage et stage" et porte une réflexion sur la mobilité et l'habitat.

Les organisations existantes seront consolidées, et l'installation de toute structure pouvant aider à cette autonomisation sera accompagnée, comme un Point Information Jeunesse.

## HABITAT

Le logement sur notre collectivité est une problématique en soi ! Le marché est tendu par une forte demande et un catalogue d'offre locative très limitée. Par conséquent, les prix augmentent et les propriétaires font une sélection drastique de leurs futurs locataires.

Quand on envisage cette problématique par le prisme de la jeunesse, cela devient une vraie difficulté voire un chemin de croix pour accéder à un logement.

En effet, les jeunes de 18-25 ans connaissent une injustice face à cette crise de l'habitat. Les propriétaires préférant des dossiers solides. Pour un jeune étudiant, même avec la garantie de ses parents, il est quasi impossible de trouver un logement sur notre collectivité. Il en va de même pour un jeune couple de moins de 25 ans, débutant une carrière professionnelle.

Le parc des logement sociaux est saturé et connaît une pénurie d'offre de petits logements (T1 au T2).

Nous avons, avec le service habitat, été à la rencontre des agences immobilières et de Tarn Habitat. Le constat est le même sur toute la collectivité :

Pour Tarn Habitat : Aucun logement attribué à des jeunes de – de 25 ans

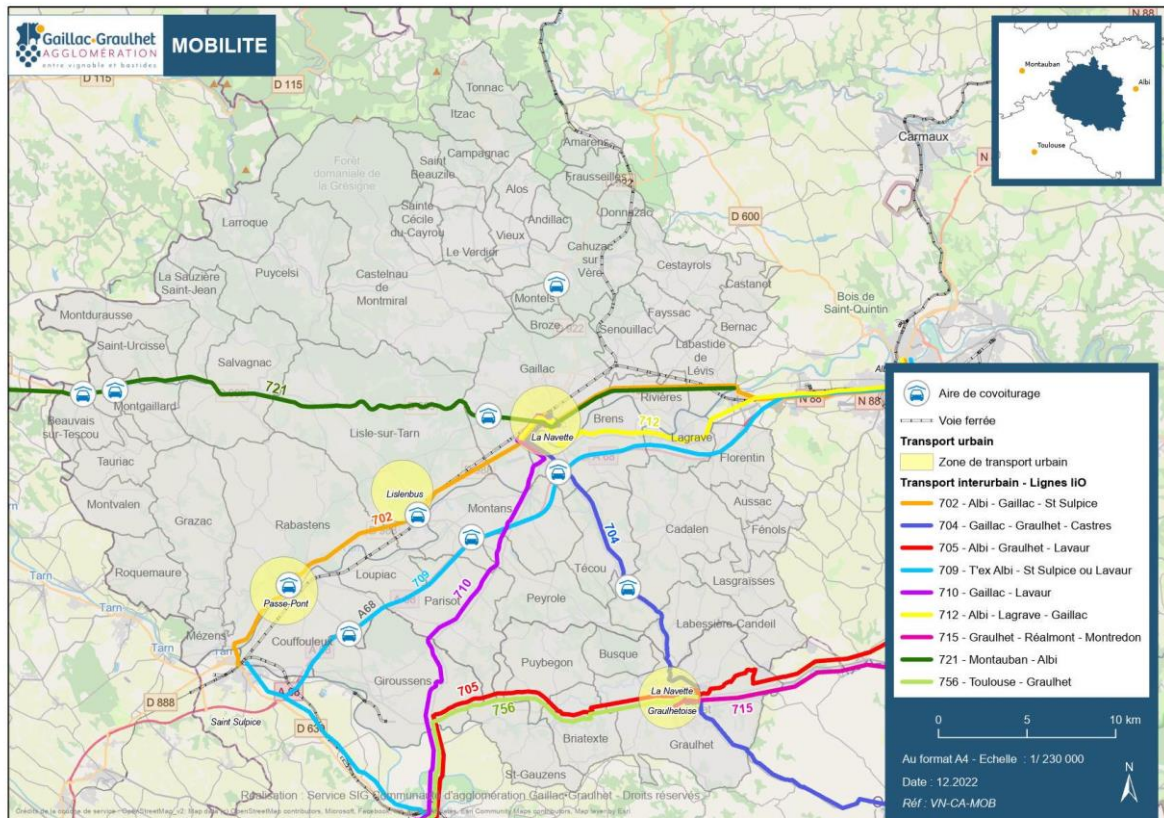


Pour le parc Privé : Ils relèvent tous une forte demande, avec un pic sur les mois de juin juillet. Les offres locatives de petits logements est très limité voire nulle sur certains secteurs.

L'accès au logement de nos jeunes est donc une réelle problématique pour laquelle il faut travailler et apporter des solutions.

## MOBILITE

Au cours des ateliers jeunesse menés avec les élus, nous avons noté une problématique autour des mobilités des jeunes de notre territoire.



Au-delà d'un manque réel sur le nord de la collectivité, il résulte une absence de connaissance des dispositifs qu'offre la collectivité :

- Le Transport à la Demande (TAD) est soit méconnu, soit identifié pour un public âgé, soit ne répond pas aux besoins des jeunes.
- Les lignes « Passe-pont », « Lislenbus », « la Navette et la « navette graulhetoise » sont utilisées majoritairement sur les temps scolaires et connaissent une baisse de fréquentation durant les vacances et les « temps hors-classe »
- Les services et aides proposées par la région à travers la SNCF sont méconnus
- Le covoiturage ne fonctionne pas encore de façon satisfaisante pour les trajets intra agglomération.

À la suite de ce constat, nous nous sommes réunis pour faire un état des lieux et envisager les possibles.

- Le service mobilité travaille déjà sur un projet de développement du covoiturage. La jeunesse pourrait y être associée pour apporter son regard et être force de proposition

pour inclure les jeunes dans un projet de création de visuel par exemple sur les aires de covoiturage.

- Un plan vélo s'articulant avec le plan du Département est en train d'être mis en place.

Nous continuerons notre analyse afin d'apporter des pistes d'actions possibles.

---

## FORMATION

---

### PLAN STAGE ET APPRENTISSAGE

Les premières données relevées à la fois par l'Atelier jeunesse et par les premiers résultats du diagnostic, mettent en avant un besoin de soutenir la formation de nos jeunes sur notre collectivité.

L'offre de formation est intéressante et pertinente et les effectifs des organismes de formation sont positifs. L'apprentissage est au cœur de cette offre. Les organismes de formation remontent le problème pour leurs étudiant de trouver un apprentissage et/ou un lieu de stage.

Notre collectivité, au travers de l'ensemble de ses compétences pourrait répondre en partie à ce problème en s'impliquant et en accueillant dans ses services plusieurs apprentis.

A ce jour, nous accueillons 14 apprentis tous au sein du service Education.

Nous pourrions développer cet accueil sur d'autres services. Un plan d'apprentissage à été construit et est en cours de validation avec le service RH.

Un recueil des besoins de chaque service est en cours.

---

### SOUTIEN AU FORMATION DE TYPE BAFA

Le projet porte sur plusieurs constats :

1. Le manque de main d'œuvre diplômée dans les services extra et périscolaire et la difficulté à recruter.
2. Le coût des formations BAFA/BAFD pouvant décourager certains jeunes à se lancer.

La collectivité, dans ses missions de service public, pourrait accompagner à la mise en place de formation BAFA/BAFD portées par des organismes ayant un agrément de formation, qui :

- Pourraient s'appuyer sur des moyens et des compétences internes à la collectivité,
- Permettraient la mise en place d'une animation en structure directement auprès d'enfants,
- Pourraient directement faire leurs stages pratiques sur nos structures.

Ces animateurs formés sur le territoire pourraient constituer une réserve de futurs agents pour la collectivité.

Ce dispositif permettrait de baisser les coûts de la formation.

---

## PROPOSER DES ESPACES DE RENCONTRES JEUNES ET PROFESSIONNELS

---

### GROUPE DE MEDIATION

Dans le cadre des CLSPD et de façon complémentaire sur les communes n'en possédant pas, un groupe de médiation, composée de partenaires (la collectivité, Maisons du Département, établissements scolaires (collège et lycée), PJJ) pourrait se rencontrer autour de situations complexes liées à la jeunesse sur le territoire et proposer des solutions de parcours pour les jeunes, des propositions ...

Véritable structure intercommunale dédiée au suivi et à l'accompagnement des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Ce groupe aura pour mission de soutenir les jeunes dans divers domaines de leur vie, de les informer sur les services et les opportunités qui leur sont offerts, et de favoriser leur épanouissement personnel et professionnel.

Elle aura également vocation à intervenir de manière préventive ou en soutien des ruptures de parcours de jeunes, à la fois par :

- Le renforcement de la coordination, de la mobilisation et de l'activation du réseau des acteurs concernés pour répondre de la façon la plus adaptée à la situation de chaque jeune
- La recherche de solutions pour sortir durablement de l'urgence, dans une logique de mobilisation systématique du droit commun ou quand cela le nécessite grâce à l'activation de moyens spécifiques.

Il constituera ainsi une veille éducative à l'échelle de la collectivité.

#### UN EVENEMENT LOCAL AUTOUR DES JOURNEES NATIONALES DE LA JEUNESSE

Dans le cadre des actions menées par les partenaires intervenant auprès des jeunes, il serait intéressant de proposer aux jeunes du territoire un évènement leur permettant à la fois de se retrouver et de rencontrer des interlocuteurs privilégiés (recruteurs, professionnel de santé, professionnels du social, dispositifs jeunesse, Universités, bailleurs...), sous forme d'un weekend festif pour trouver :

- Des conseils pour mieux définir les projets de mobilité et préparer le départ des jeunes (métiers, logement, transport, couverture santé à l'étranger...),
- Des infos pour partir faire un stage scolaire ou des études à l'étranger,
- Des infos pour trouver un emploi ou un stage professionnel à l'étranger,
- Des infos pour partir autrement : les bourses pour les projets jeunes, le Service Volontaire Européen (programme Erasmus+), le Volontariat pour la Coopération et la Solidarité Internationale, les Séjours au pair à l'étranger, les Chantiers de bénévoles et échanges internationaux et d'éducation à l'environnement,
- Des infos sur le Service Civique, le BAFA et les diplômes de l'animation (DUT, Licence Professionnelle, DJEPS, BPJEPS).
- Des offres et des entretiens sur place pour les jobs d'été
- Des cessions d'appart dating pour trouver son logement
- La valorisation de certains projets jeunesse forts.

#### PLAN D'ACTION

##### LES 11 – 17 ANS

Notre territoire porte déjà des actions jeunes intéressantes et pertinentes. Plusieurs structures implantées sur la CAGG construisent des projets à destination des préadolescents et des adolescents. Toutefois, ils peuvent manquer de lisibilité et se trouvent souvent isolés. Ils sont un appui existant que nous devons bonifier et enrichir.

Il est donc proposé de consolider et développer l'ensemble des projets déjà existants en direction des 11-17 ans.

- Accompagnement des structures (MJC, Associations...) dans une dynamique de mobilisation des jeunes autour de projets
- Restructuration de l'accueil Jeune de Lisle-sur-Tarn

- Comité partenarial de la jeunesse
- Veille de terrain
- Travail et coopération avec les établissements scolaires

## LES 18 – 25 ANS

Les actions ciblées autour du public 17 – 25 ans seront développées et consolidées autour de :

- La collaboration avec les missions locales (Contrat d'Engagement Jeune, ...),
- Un Point d'écoute,
- Un travail de mobilisation des partenaires pour favoriser « l'aller vers »
- Un travail autour de la mobilité
- Un travail autour des stages et de l'apprentissage
- Création d'un événementiel pour la jeunesse

## OBJECTIFS

- Encourager les structures à travailler hors les murs
- Travailler ensemble pour « aller vers »
- Développer la transversalité et la coopération

## CALENDRIER

1 <sup>er</sup> semestre 2023	Validation du projet jeunesse	2 <sup>ème</sup> semestre 2023	Plan stage et apprentissage
	Mise en place des ateliers jeunesse		Actions mobilité
	Mise en place du comité partenarial		Action habitat
	Début du diagnostic		Groupe de travail passerelle
	Restructuration de l'accueil jeunes Lisle-Sur-Tarn		Projet exclusion inclusion



## CONCLUSION

En conclusion, le projet jeunesse répond à un besoin essentiel de donner à notre jeunesse une place importante dans les politiques menées. Elle prend toute sa place au sein du nouveau Schéma territorial Enfance Famille (STEF). Grâce à une coordination efficace des différentes initiatives et à la collaboration entre les acteurs locaux, nous tâcherons d'offrir aux jeunes de notre communauté des opportunités inestimables pour se développer et s'épanouir.

L'un des aspects clés de ce projet sera la mise en place de dispositif facilitant l'autonomie des jeunes. En créant des espaces de rencontre adaptés à leurs besoins, nous favoriserons l'échange, le dialogue et la construction de projets communs. Ces espaces permettront également aux professionnels d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers l'autonomie, en leur offrant un soutien précieux et des ressources essentielles.

Au fil du projet, nous allons constater une véritable transformation dans la vie des jeunes participants. Il permettra à la jeunesse de gagner en confiance, en compétences et en aptitudes à prendre des décisions. L'accès à l'autonomie permettra de se projeter dans l'avenir avec optimisme et détermination.

De plus, la coordination des différents projets menés par les acteurs intercommunaux renforcera l'efficacité de nos actions. En travaillant main dans la main, nous allons maximiser nos ressources et partager nos expertises, garantissant ainsi des résultats tangibles et durables.

Il est essentiel de souligner que ce projet ne sera possible qu'avec l'engagement des professionnels qui accepteront de consacrer leur temps et leur énergie à accompagner les jeunes et des élus de la collectivité qui apporteront leur validation politique. Leur implication sera cruciale pour assurer la réussite de ce projet.

En conclusion, le projet permettra aux jeunes de devenir des citoyens actifs, responsables et épanouis, prêts à contribuer positivement à la société. En pariant sur cette expérience, nous espérons pouvoir continuer à soutenir et à inspirer les jeunes générations à réaliser leur plein potentiel.